

**SD, SN, SR...**

**Communiqué de presse du SNIES**

**Les infirmières de l'Education Nationale face à l'obésité infantile**

Le SNIES, Syndicat National des Infirmiers Educateurs de Santé, syndique les infirmiers et infirmières travaillant à l'Education Nationale de la maternelle à l'université.

Le collectif « unies contre l'obésité infantile » demande dans une lettre ouverte à la Ministre de la santé et de la jeunesse une législation en matière de « lutte contre l'obésité ». Le SNIES adhère à cette demande.

Pour le SNIES, les infirmiers(ères) Education Nationale sont des partenaires incontournables dans l'élaboration d'un éventuel projet ministériel.

Des infirmiers et infirmières de l'Education Nationale travaillent en poste mixte c'est à dire sur un ou des collèges avec le secteur de recrutement.

Elles peuvent consulter les enfants en grande section maternelle, systématiquement une à deux fois en primaire et une fois au collège. Ces bilans infirmiers sont l'occasion d'aborder l'hygiène de vie (petit-déjeuner, habitudes alimentaires, pratique sportive, activités extra-scolaires).

Lorsqu'elles dépistent un surpoids ou une obésité, elles mettent en place un suivi personnalisé consistant à un accompagnement et à faciliter l'accès aux soins. L'enfant doit être au centre de cette démarche. Il ne faut pas agir ni trop tôt afin d'éviter les effets pervers d'un discours hygiéniste normatif, ni trop tard afin de ne pas engendrer une négligence thérapeutique.

Depuis plusieurs années, priorité est mise sur le calcul de la courbe d'indice de masse corporelle, intégrée au logiciel de gestion infirmier. Des statistiques annuels nous permettent de mettre en évidence des

pourcentages d'élèves en surpoids ou en obésité afin de suivre son évolution. Riche de ces données, elles mettent en place des actions collectives ou individuelles d'éducation à la nutrition.

En tant que référent santé auprès des directeurs et chefs d'établissements, elles impulsent une réflexion sur les collations en milieu scolaire (remplacement par des produits sucrés par des fruits). Elles sont souvent à l'initiative de commissions menus, auxquelles participent élèves, personnels de restauration et de santé. Ces commissions sont chargées d'élaborer les menus en respectant l'équilibre alimentaire, l'attrait gustatif et les contraintes budgétaires et organisationnelles de la restauration collective.

Si la présence de l'infirmier(ère) est absolument nécessaire dans les collèges et les lycées pour assurer l'accueil, les soins et l'accompagnement des élèves, elle est également indispensable dans le premier degré. En matière d'obésité, il est primordial d'assurer une continuité des interventions par une même personne. Concernant la prévention en matière de santé, il est reconnu que toute action doit être globale et débutée précocement, à l'âge où les enfants sont le plus réceptifs et les comportements non encore installés. La présence des infirmières dans le premier degré doit être maintenue.